



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse (JOJ) 2020

La commission unanime plébiscite le crédit de 8 millions ainsi qu'une garantie de déficit

Unanime et enthousiaste à l'idée d'accueillir une manifestation d'envergure mondiale sur le territoire vaudois, la commission du Grand Conseil en charge du dossier a préavisé favorablement le décret sollicitant un crédit de 8 millions ainsi qu'une garantie visant à couvrir un éventuel déficit dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse 2020. Ces engagements sont bien sûr liés au fait que la candidature « Lausanne 2020 » soit retenue par le CIO fin juillet 2015. En mars dernier, la Ville de Lausanne a pris le même engagement.

Sur les 36 millions de budget prévisionnel lié à l'organisation de la manifestation, la Ville de Lausanne, le Canton de Vaud et la Confédération devraient participer à hauteur de 8 millions chacun. Le solde se répartit entre les contributions du CIO et des communes hôtes, le sponsoring et les recettes diverses. La Ville de Lausanne et le Canton s'engagent à couvrir de manière paritaire le solde d'un éventuel déficit de la manifestation, qui ne serait pas pris en charge par la Confédération.

Si la candidature aux JOJ 2020 a été accueillie avec enthousiasme par la commission, l'engagement financier du Canton a néanmoins été passé à la loupe durant deux séances de commission. De nombreuses précisions ont ainsi été requises auprès du Conseil d'État.

Relevant la volonté de proposer une manifestation sportive et culturelle fédératrice pour le canton, écologiquement responsable, à dimension humaine et qui privilégiera les infrastructures existantes, ainsi qu'à la lumière des détails financiers et des compléments apportés par le Conseil d'État, la commission, à l'unanimité, invite le Grand Conseil à entrer en matière sur le projet de décret.

Le dossier de candidature « Lausanne 2020 » sera déposé par Swiss Olympic auprès du CIO, le 17 juin prochain.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 mai 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Alexandre Démétriadès, président de la commission, 079 952 90 02